Réf. Farde e-Assemblées : 2471212

N° OJ : 58

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/10/2022

Objet : Propreté publique.- Asbl "MetX".- Subside : 975,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "MetX" s'engage à organiser un concert lors de l'événement "Marolles Circulaire" pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 975,00 EUR à l'asbl "MetX" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 975,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2022 est octroyé à l'asbl "MetX" pour l'organisation d'un concert lors de l'événement "Marolles Circulaire".

Annexes :